

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 21 janvier 2025 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

M. Yves Guérette, président, conseiller de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
Mme Audrey Lussier, vice-présidente, conseillère de la municipalité de Saint-Hugues
M. Alain Jobin, maire de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
M. Simon Valcourt, conseiller de la municipalité de Saint-Hugues

Assistent également à la séance:

M. Yvon Roy, directeur adjoint sécurité incendie
Mme Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À vingt heures deux (20h02), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2025-01-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 20 janvier 2025
 - 4.2 Indexation élus et personnel de la Régie
 - 4.3 Rémunération des premiers répondants citoyens
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 ADMQ – Cotisation membre – Renouvellement 2025
 - 5.2 AGSICQ – Cotisation membre – Renouvellement 2025
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Budget : Formation RIC 2 – IPIQ
 - 6.2 Budget : Véhicules
 - 6.3 Budget : Équipement
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Rapport du directeur incendie
 - 7.1.1 Rencontre MRC – Comité arrimage
 - 7.1.2 Rencontre MRC – Janvier
 - 7.1.3 Rapport mensuel des interventions – décembre 2024
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2025-01-2

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 et d'en autoriser les signatures.

2025-01-3

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 20 JANVIER 2025

Il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 20 janvier 2025.

2025-01-4

INDEXATION ÉLUS ET PERSONNEL DE LA RÉGIE

Considérant les Conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains qui prévoit à l'article 16.05 une indexation annuelle de tous les salaires selon l'IPC;

Considérant le règlement 2016-02.V2018 portant sur le traitement des élus qui prévoit à l'article 3 une indexation annuelle, et ce, conformément aux modalités prévues aux articles 24.1 et suivants de la Loi sur le traitement des élus municipaux;

Considérant le contrat de travail de la secrétaire-trésorière qui prévoit aussi une indexation annuelle;

Considérant la tendance des augmentations dans le marché et au coût de la vie, dont le conseil prend considération;

Considérant que suite à l'indexation décrétée par le conseil, l'*Annexe B* sera mise à jour et jointe en annexe des Conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité de décréter un taux d'indexation de 3% consenti pour l'augmentation des rémunérations accordées à l'ensemble des employés pour l'exercice financier 2025, lequel est rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

2025-01-5

RÉMUNÉRATION DES PREMIERS RÉPONDANTS CITOYENS

Considérant que les municipalités membres de la Régie ont offert à leurs citoyens d'être formé premiers répondants et que des modalités et fonctionnement doivent être établis concernant les coûts de formation et sur leurs rémunérations pour la refacturation aux municipalités;

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité de demander aux municipalités membres de donner leur accord pour la refacturation selon les modalités suivantes :

- ☞ Les coûts de formation selon la dépense;
- ☞ Le taux horaire de 25.95 \$/heure plus 20% de charges sociales pour un minimum de 3 heures. Le taux est indexé selon l'indice des prix à la consommation du mois de novembre de l'année précédente sur une variation de 12 mois. Ce taux ne pourra pas être négatif.
- ☞ Les premiers répondants seront sous contrat annuel.

2025-01-6

ADMQ – COTISATION MEMBRE – RENOUELEMENT 2025

Il est proposé par M Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2025 d'Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière au montant de 502 \$ plus les taxes applicables et de renouveler la prime d'assurance juridique et programme d'aide aux membres pour l'année 2025 au montant de 548.70\$ taxes comprises.

2025-01-7

AGSICQ – COTISATION MEMBRE – RENOUELEMENT 2025

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) pour l'année 2025 pour la somme de 320.00 \$ plus taxes.

2025-01-8

BUDGET : FORMATION RIC 2 - IPIQ

Considérant la décision de la CNESST en 2019, les recommandations de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail (APSAM) ainsi que les exigences des normes NFPA 1407-20, 1404-18, 1550-24, 1700-21, 1710-20 et 1720-20 pour les équipes d'intervention rapide (RIC) au sein des services incendie;

Considérant la résolution no 2023-11-119 adoptée le 14 novembre 2023 autorisant la formation RIC 1;

Considérant que la Régie souhaite fournir les connaissances et habiletés supplémentaires à ses intervenants avec la formation RIC 2;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'offre de service de Formation Korpus et IPIQ pour la formation RIC 2 pour deux groupes de 4 intervenants pour la somme de 3 627.60\$ avec taxe auquel il faut ajouter la location de la structure pour la somme de 1 182\$ conformément à la soumission des fournisseurs datant du 10 et 18 décembre 2024, ainsi que le salaire des intervenants et les frais de déplacement.

2025-01-9

BUDGET : VÉHICULES

Considérant la modernisation des lumières sur les différents véhicules en processus depuis 2021 ;

Considérant le projet pour la modernisation de l'éclairage sur les véhicules 550 et 560 déposé lors de la séance du 13 février 2024 (résolution no 2024-02-17) dont la résolution fut modifiée le 14 mai 2024 (résolution no 2024-05-54) ;

Considérant le nouveau projet présenté ;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'autoriser l'achat de 6 unités de lumière qui seront installées dans l'assise des lumières actuelles pour la somme de 3 327\$ plus taxes selon la soumission de Les Systèmes Modulaires LR4 datant du 12 septembre 2024, auquel il faudra ajouter le temps d'installation.

2025-01-10

BUDGET : ACHAT ÉQUIPEMENT

Considérant les demandes pour les besoins d'équipement ;

Considérant que les achats demandés, avant les taxes applicables, sont les suivants soient :

- 10 ensembles de 4 ganses pour gants ajustables, pour la somme de 219.90\$
- 120 écussons brodés pour chemise ou manteau

En conséquence, il est proposé par M Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'approuver les achats mentionnés à la présente résolution selon les différentes soumissions présentées.

INFORMATION DU DIRECTEUR

RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Le directeur adjoint fait rapport des événements particuliers survenus depuis la dernière séance du conseil concernant le service incendie soit :

- ✓ Retour sur la rencontre MRC – Comité d'arrimage ayant eu lieu le 12 décembre 2024
- ✓ Retour sur la rencontre MRC ayant eu lieu le 15 janvier 2025
- ✓ Rapport mensuel des interventions – décembre 2024

Les membres du conseil d'administration prennent acte des documents et/ou informations.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

REMERCIEMENT – CITOYEN POUR UN APPEL PR

La secrétaire-trésorière partage un remerciement reçu d'un couple de citoyen en lien avec une intervention de type premier répondant. Le conseil d'administration demande qu'un mémo soit transmis dans le journal municipal et si possible, sur le panneau de la municipalité.

INCENDIE

Aucun point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2025-01-11

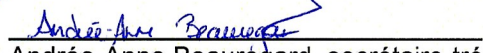
LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures trente-huit (20h38), il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (18 e) jour de février 2025.


Yves Guérette, président


Andrée-Anne Beaugard, secrétaire-trésorière